

170 P NP **DM6**
Centrale à cycle combiné du Suroît
par Hydro-Québec

Beauharnois AUD 6211-03-064

**PROJET DE LA CENTRALE À CYCLE COMBINÉ DU SUROÏT
À BEAUHARNOIS PAR HYDRO-QUÉBEC**

**MÉMOIRE DÉPOSÉ
AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PAR
FRANCIS VIDEAUD**

**RÉSIDENT DE CHÂTEAUGUAY
QUÉBEC**

Malgré toute une batterie de spécialistes de toute sorte, et une information 1)
que je dirai calculée, Hydro-Québec ne m'a pas convaincu de la nécessité d'ériger
la Centrale Thermique du Suroît de façon si précipitée et avec des conséquences si
on pense, au plus de deux tonnes de gaz à effet de serre, qu'elle expédierait dans
dans l'atmosphère par an.

Le potentiel d'énergie électrique m'est apparu assez sur pour les besoins québécois
et d'autres moyens n'ont pas été mis de l'avant, comme un nouveau plan d'économie
d'énergie, un champ d'éoliennes ou un projet d'élimination ou de compensation
du CO2 rejeté par la centrale du suroît . La seule raison, que j'ai retenu est une raison
de marché agressif. Hydro-Québec ne veut pas se faire voler de futurs contrats de vente
d'électricité qui sont sûrement calculés dans le 1.5% de prévision d'augmentation des
besoins. Réflexe normal pour une compagnie privée, mais pas évident pour une
compagnie para-publique dont les actionnaires sont les québécois et qui, en bon
citoyen corporatif, devrait donner l'exemple en matière d'environnement; surtout
quand son patron, le gouvernement du Québec, souhaitent la ratification des accords
de Kioto sur les gazs à effet de serre par le Canada. De plus, je reste persuadé que
ces futurs marchés sont à l'extérieur du Québec et en majorité américains; question
que nos informateurs d'Hydro-Québec ont soigneusement évitée. Il est facile de le
déduire, tant les besoins de nos voisins du Sud sont invoqués dans les médias, et
leur dollars intéressants.

En bref, je pense que pour des dollars américains, Hydro-Québec va polluer, 2)
peut-être pas beaucoup, mais polluer quand même notre région et envoyer en l'air
3% par an du pourcentage québécois de CO₂. Si on accepte le projet de la Centrale
Suroît, on ouvre la porte à la constructions d'autres centrales de ce type.

L'augmentation des gazs à effet de serre au Québec, représente une menace pour les
compagnies existantes qui en rejettent advenant la finalité des accords de Kioto.

Toutes ces compagnies devront faire leur part, dans la réduction des gazs à effet de
serre pour le Canada. Pourquoi devraient-elles faire plus d'efforts à cause d'un
nouveau joueur et peut-être d'autres. Quand à l'hypothèse de crédits accordés au
pays dont les émanations de CO₂ sont moindres, ceux-ci pourrait donner lieu à bien
des tractations politiques, et rien n'est sur pour le Québec si le partage est décidé par
le gouvernement fédéral!... Il aura peut-être fait des concessions aux Provinces
réfractaires aux accords de Kioto.

Il y a aucunes raisons non plus "dramatico-économique" pour construire la
Centrale Thermique Suroît, même si à un moment on a voulu nous le faire croire.

Le 11 septembre nous a à peine effleuré, l'industrie de la construction va très bien
et quant à une baisse du stock d'énergie électrique rien n'est prouvé; il reste encore
un énorme potentiel sans danger pour l'atmosphère.

Commissaires vous avez à prendre une décision importante et historique pour les
générations futures, à cause des conséquences scientifiquement prouvées de l'effet
de serre sur la planète.

3)

Vous devez refuser la construction de cette centrale, qui n'a qu'un but mercantile, ainsi que tous les autres projets similaires, tant que les rejets de toutes sortes et surtout les gaz à effets de serre ne seront pas éliminés à la source. D'ailleurs, Hydro-Québec devrait engager des recherches dans ce sens.

Il serait inconcevable que le ministère de l'environnement, solidaire aux accords de Kyoto accepte une augmentation québécoise de plus de 2 millions de tonnes de CO² par an. La main droite ne peut ignorer ce que la main gauche fait. Ce serait un non sens et un douloureux souvenir environnemental le jour des élections.

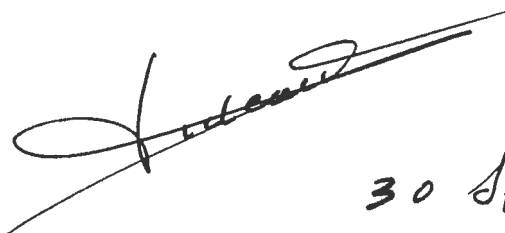
Madame, Messieurs les Commissaires, vous êtes notre protection devant l'Hydro-Gouvernement de l'électricité. Je ne cherche pas à contester les chiffres, la technique, je n'en ai pas les possibilités comme bien d'autres citoyens; je pense simplement à l'héritage des générations futures et même proches, quand on voit la rapidité des changements climatiques. Il y a urgence.

Il faut progresser dans un développement durable et la Centrale à Cycle Combiné du Suroît n'en a pas encore tous les critères.

À VOTRE ATTENTION

MERCI

FRANCIS VIDEAUD



30 Sept 2002